



LICENCE PROFESSIONNELLE SVAPA

MENTION SANTE, VIEILLISSEMENT ET ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES

2022-2023

SCOLARITE ADMINISTRATIVE
ET
PEDAGOGIQUE

Scolarité :
David OLIVIERI
04 72 44 82 01
david.olivieri@uni-lyon1.fr

Responsable pédagogique :
Guillaume MARTINENT
guillaume.martinent@univ-lyon1.fr

Co-responsable pédagogique :
Arnaud SAIMPONT
arnaud.saimpont@univ-lyon1.fr

Financement F.C. :
fcsciences@univ-lyon1.fr
**Contrat d'Apprentissage ou
professionnalisation :** contacter
la scolarité ou le responsable
pédagogique

1. Objectifs de la formation
2. Conditions d'accès et compétences recommandées
3. Organisation de la formation
4. Financement de la formation selon statuts
5. Modalités de validation
6. Insertion professionnelle
7. Effectifs et taux de réussite
8. Descriptif et durée de la formation

Sous réserve de Modifications
Document non contractuel
Mise à jour : Septembre 2022

8- Descriptif et durée de la formation :

La Licence Professionnelle « Santé, Vieillesse et Activités Physiques Adaptées » se déroule sur 1 an et comprend 450h de formation plus un projet tutoré et un stage obligatoire de minimum 20 semaines à temps partiel (ou alternance complète dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou professionnalisation). Ce diplôme de niveau 6 (BAC+3) est organisé autour de 8 Blocs de Compétences répartis sur 2 semestres.

Semestre 1 :

BLOCS de Compétences	Libellé de l'UE/ENS/EC	ECTS	Compétences visées : être capable de	Heures TD	Heures TP	
Exploitations de données à des fins d'analyse. Conseil personnalisé dans le domaine de la santé et du bien-être par l'activité physique des séniors	UE - BIOLOGIE DU VIEILLISSEMENT	6	Evaluer les caractéristiques bio-psycho-sociales des publics	27	42	
	<i>ENS - Vieillesse physiologique</i>		Identifier/sélectionner/analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique. Identifier le processus de production/diffusion/valorisation des savoirs.			
	<i>ENS - Vieillesse biomécanique</i>					
	<i>ENS - Vieillesse sensori-moteur et cognitif</i>					
		UE - PSYCHOLOGIE ET SOCIOLOGIE DU VIEILLISSEMENT	6	Evaluer les caractéristiques bio-psycho-sociales, attentes/motivations des publics ainsi que leurs conditions de vie.	27	42
		<i>ENS - Psychologie du vieillissement et de la personne âgée</i>		Identifier/sélectionner/analyser diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique. Identifier le processus de production/diffusion/valorisation des savoirs. Conseiller et accompagner la personne pour l'inscrire dans un réseau social/d'intervenants/structures pouvant participer à sa santé et qualité de vie.		
<i>ENS - Vieillesse et société</i>						
Conception et animation de programmes et séances dédiés à la santé par l'Act. Physique des séniors	UE - PRATIQUES ET METHODES D'ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES (APA)	6	Concevoir/enseigner des programmes d'APA pour différents publics seniors; adapter les formes/intensité de pratique selon les projets/résultats; ajuster la séance suivant son déroulement effectif; mobiliser une expérience approfondie des APA pour conseiller les pratiquants; faire apprendre les conditions/principes/règles d'une pratique en sécurité pour éviter les accidents.	30	30	
	<i>ENS - Programmation et méthodologie</i>					
	<i>ENS - Activités et Techniques Douces</i>					
Gestion de projet et de structure dans le secteur de l'APA et de la santé auprès de public sénior	UE - GESTION DE PROJET ET COMMUNICATION	12	Analyser/évaluer les politiques de santé et bien-être de structures dans leur environnement institutionnel/local; problématiser ses actions/projets selon les caractéristiques de la structure/des politiques publiques sanitaires et oncologiques; concevoir/financer/gérer un projet d'intervention en APA auprès de seniors; mobiliser les cadres juridiques/réglementaires du sport/santé et le droit du travail; interagir/se coordonner avec les autres professionnels paramédicaux-médicaux-sportifs de la structure et l'environnement de vie de la personne; communiquer avec les équipes de direction des structures et les décideurs pour valoriser ses projets; gérer matériellement un projet (budget et logistique).	60	21	
	<i>EC Gestion de projet</i>	9				
Expression et communication écrites et orales	<i>EC Anglais</i>	3	Communiquer par oral/écrit	15		

Semestre 2 :

BLOCS de Compétences	Libellé de l'UE/ENS/EC	ECTS	Compétences visées : être capable de	Heures TD	Heures TP
Conception et animation de programmes et séances dédiés à la santé par l'Act. Physique des séniors	UE - PRATIQUES ET METHODES D'APA	9	Concevoir/enseigner des programmes d'APA pour différents publics seniors; adapter les formes/intensité de pratique selon les projets/résultats; ajuster la séance suivant son déroulement effectif; mobiliser une expérience approfondie des APA pour conseiller les pratiquants; faire apprendre les conditions/principes/règles d'une pratique en sécurité pour éviter les accidents.	42	42
	ENS - Activités d'Opposition et de Précision				
	ENS - Activités d'équilibre et prévention des chutes				
	ENS - Activités Athlétiques et Pratiques d'Entretien				
	ENS - Activités d'Expression				
ENS - Activités aquatiques					
Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	UE - PROJET TUTEURE ET CONNAISSANCE DU MILIEU	6	Identifier/situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention et les parcours possibles pour y accéder; caractériser/valoriser son identité/compétences/projet pro selon un contexte.	15	15
Action en responsabilité au sein d'une organisation	UE - STAGE ET STRATEGIE DE PROFESSIONNALISATION	15	Situer son rôle/mission pour s'adapter et prendre des initiatives; travailler en équipe/réseau/autonomie/responsabilité au service d'un projet; analyser ses actions/s'autoévaluer pour améliorer sa pratique	21	21

Dispositifs mis en place pour aide à la réussite et à l'insertion professionnelle :

- Accompagnement, tutorat, suivi des alternants et des stagiaires ; tous les cours sont obligatoires
- Mise en œuvre des connaissances et compétences tout au long de la formation grâce à l'immersion en milieu professionnel
- Hybridation des enseignements (outils et plateforme pour favoriser l'enseignement à distance)
- Possibilité de remise à niveau dans certains enseignements (36h)
- Possibilité de développer des compétences professionnelles complémentaires (exemple : expertise sectorielle)
- Possibilité d'accéder à la formation sans être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 par le biais d'une expérience conséquente (dispositif de Validation des Acquis Professionnels VAPP)
- Formation ouverte à l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), à la Formation Continue et à la VAE.

1- Objectifs de la formation

La licence professionnelle SVAPA est adossée à une **fiche RNCP** <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35938/> qui structure le diplôme autour de blocs de compétences renvoyant aux tâches et missions observées dans la réalité professionnelle et aux **diverses compétences** à acquérir et maîtriser.

L'objectif est de former des animateurs – éducateurs spécialisés dans le développement et la mise en œuvre de programmes d'activités physiques adaptés à différents publics, contribuant ainsi au bien vieillir, à la prévention de la dépendance et au maintien d'une vie sociale.

2- Conditions d'accès et compétences recommandées

La formation opère une sélection des candidats sur dossier. Préinscription : <https://ecandidat.univ-lyon1.fr/>

● **Accueil de professionnels** (stagiaires en formation continue) : salarié, bénévole, auto entrepreneur ou demandeur d'emploi, dans le cadre de l'acquisition ou de l'évolution de compétences, sécurisation des parcours professionnels et de la formation tout au long de la vie. Afin de faciliter le suivi de la formation, celle-ci est organisée sous forme modulaire (par blocs de compétences) et ouverte en partie à distance (FOAD).

● **Étudiants en formation initiale et apprentis** : pour un complément ou un approfondissement de compétences, ou une reorientation de leurs études pour une professionnalisation facilitée. Le recrutement sera ouvert pour les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 à minima avec comme pré requis une expérience dans le domaine de l'encadrement d'APSA.

Informations disponibles sur le site web de l'UFR : <https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/licence-pro>

3- Organisation de la formation

La formation de 550 h (comprenant 100 heures de remise à niveau, tutorat et compétences professionnelles complémentaires) est organisée sur 2 semestres de 30 ECTS. Elle comprend 8 blocs de compétences, ainsi que l'obligation d'un stage en milieu professionnel sur minimum 20 semaines (ou alternance complète en apprentissage ou contrat de professionnalisation).

4- Financement de la formation selon statuts (*tarifs 2021-2022*)

La Licence Pro SVAPA est ouverte en formation initiale, continue et en apprentissage.

● **Formation initiale** : CVEC : 92€ – droits d'inscription : 170 € – Etudiant boursier : 0 €

● **Apprentissage** : L'apprenti reçoit une rémunération qui varie selon son âge et son année d'étude, aucun frais de formation sauf la CVEC

Pour plus d'informations concernant l'apprentissage <http://www.formasup-arl.fr/>

● **Formation continue et contrat de professionnalisation** :

Tout candidat peut trouver un employeur et conclure un contrat de professionnalisation pour la durée de ses études. Le statut est celui d'un salarié en formation, alternance complète université/entreprise à hauteur de 35 heures par semaine. Rémunération selon l'âge (entre 61% et 100% du SMIC). Aucun frais d'inscription dans le cadre du contrat de professionnalisation.

Autre profil Formation Continue (hors contrat de professionnalisation) :

La formation peut également accueillir des candidats ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans, des salariés ou demandeurs d'emploi dans le cadre d'une montée en compétences ou réorientation professionnelle. Ils doivent alors prendre contact avec le service FOCAL pour la mise en place de leur convention de formation professionnelle et la recherche de financement de la formation.

Contactez le secrétariat de scolarité et le service FOCAL : fcsciences@univ-lyon1.fr

5- Modalités de validation

L'évaluation de chaque bloc de compétence se fera sur le rendu de travaux écrits produits par l'étudiant, avec dans certaines Unités d'Enseignements l'organisation d'oraux. Des travaux intermédiaires sur chaque élément constitutif seront également demandés.

La validation du diplôme nécessite la validation de chaque bloc de compétence, sans compensation possible entre les blocs.

Une session d'examen de rattrapage est organisée en cas d'échec en session 1.

6- Insertion professionnelle

Secteurs d'activités : Animation sportive, culturelle et de loisirs (services à la personne et de proximité, Sport et animation). Ce professionnel peut intervenir dans différentes structures : associatives, publiques ou privées (centre socioculturels, fédérations sportives, collectivités territoriales, centres de thermalisme, maisons de retraite, structures hospitalières).

Exemple de métiers : Animateur/éducateur en activités physiques adaptées, chargé de développement, conseiller Santé Forme.

7- Effectifs et taux de réussite : Formation créée en 2018.

		2018-19	2019-20	2020-21
Lic. Pro Santé, Vieillesse et APA	Effectif	12	13	16
	Réussite	8	9	12
	Taux Réussite	67%	69%	75%